



ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Avery Shenfeld
(416) 594-7356
avery.shenfeld@cibc.com

Benjamin Tal
(416) 956-3698
benjamin.tal@cibc.com

Andrew Grantham
(416) 956-3219
andrew.grantham@cibc.com

Royce Mendes
(416) 594-7354
royce.mendes@cibc.com

Katherine Judge
(416) 956-6527
katherine.judge@cibc.com

Taylor Rochweg
(416) 594-7355
taylor.rochweg@cibc.com

<http://economics.cibccm.com>

En vedette

Le 4 mars 2019

Le nouveau visage de la richesse chez les femmes

Par Benjamin Tal et Katherine Judge

De toute évidence, la place des femmes sur le marché du travail au Canada prend de l'ampleur. Leur participation continue de croître, le taux de chômage est à son plus bas en dix ans, le pourcentage de femmes occupant des postes à rémunération élevée est en hausse, l'écart salarial se rétrécit peu à peu et le revenu des femmes représente la part du revenu familial la plus importante jamais enregistrée. Il y a encore beaucoup à faire pour exploiter entièrement la force économique des femmes, mais la direction est claire : les femmes joueront un rôle encore plus important et plus influent au sein de l'économie canadienne.

Un aspect souvent négligé de cette influence grandissante relève de la gestion du patrimoine. À l'heure actuelle, nous estimons que les femmes canadiennes exercent un contrôle direct sur des actifs

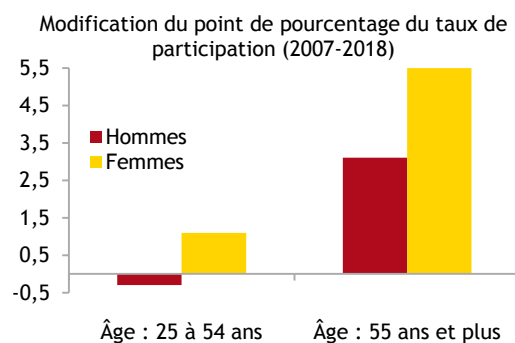
financiers personnels d'au moins 2,2 billions de dollars, et ce nombre augmentera de plus de 70 % dans la prochaine décennie si les tendances récentes en matière de croissance se maintiennent. D'ici là, les femmes tiendront les rênes de plus d'un tiers des actifs financiers totaux de l'économie canadienne. Les spécialistes de la gestion du patrimoine seront témoins d'une transformation de leurs activités.

L'augmentation de la participation des femmes a favorisé les gains dans le marché du travail

L'importance des contributions des femmes aux activités du marché du travail se retrouve au cœur du cycle actuel. L'augmentation du nombre de femmes âgées de 25 à 54 ans au sein de la main-d'œuvre depuis la récession a contribué à compenser la diminution de la participation des hommes. Et tandis que le groupe des 55 ans et plus compose le segment connaissant la croissance la plus rapide sur le marché du travail, cette progression découle largement de la montée fulgurante du taux de participation des femmes au sein de ce groupe (graphique 1).

Par conséquent, la croissance de l'emploi s'en est vue facilitée, les femmes occupant plus de la moitié des emplois créés depuis le sommet de l'emploi qui a précédé la récession, en 2008. Quant aux postes à temps plein chez les 25 ans et plus, les femmes représentent 52 % de la croissance de l'emploi depuis, tandis que les gains sur

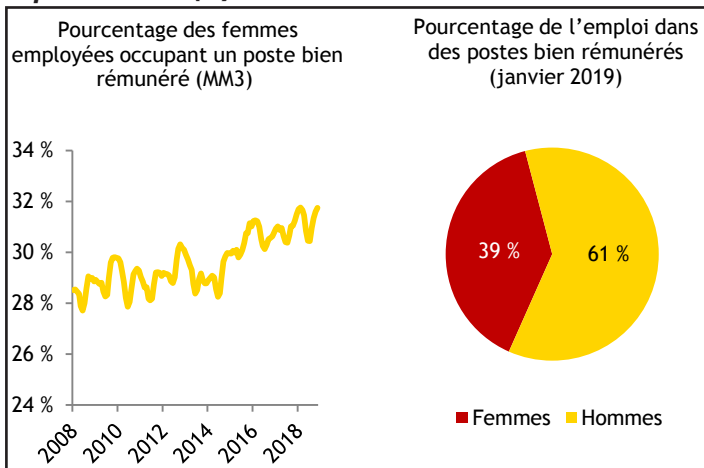
Graphique 1
Les femmes – une force grandissante sur le marché du travail au Canada



Sources : Statistique Canada et Banque CIBC

Graphique 2

Les femmes sont de plus en plus présentes dans les domaines bien rémunérés (G), mais demeurent sous-représentées (D)



Sources : Statistique Canada et Banque CIBC

le plan des postes à temps partiel sont attribuables autant aux femmes qu'aux hommes. Bien que cette tendance soit encourageante, les femmes âgées de 25 ans et plus demeurent surreprésentées dans les postes à temps partiel : la proportion des femmes y est deux fois plus élevée que celle des hommes. On remarque une autre dichotomie courante entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le travail autonome : on y retrouve seulement 38 % de femmes, comparativement à 48 % dans les emplois généraux.

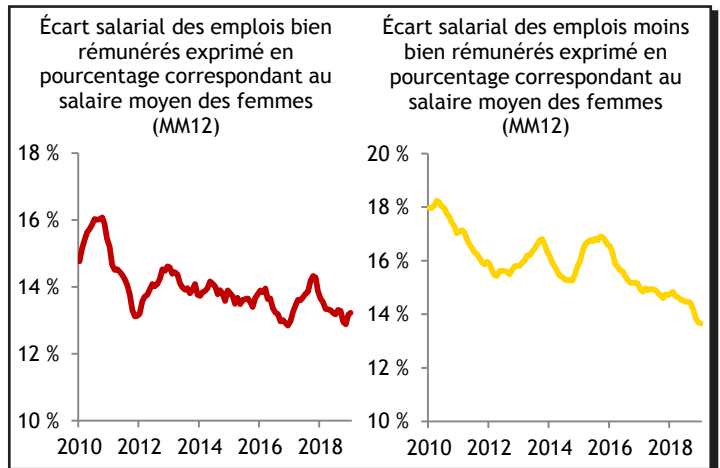
Le taux de chômage chez les femmes âgées de 25 ans et plus était constamment moins élevé que celui des hommes au cours de la reprise économique. Cependant, le fait que le taux de participation des femmes demeure inférieur à celui des hommes, peu importe l'âge, donne à penser que des efforts supplémentaires peuvent être déployés dans le but de maximiser l'engagement des femmes sur le marché du travail. À titre d'exemple, les garderies subventionnées du Québec ont entraîné l'augmentation de la participation des femmes dans cette province en comparaison avec le reste du Canada.

L'écart salarial entre les sexes est moins apparent, mais toujours présent

Même si les femmes ont réalisé des progrès importants dans la sphère du marché du travail depuis la récession, leur salaire demeure moins élevé que celui des hommes. Cet écart s'explique en partie par la composition des

Graphique 3

L'écart salarial se rétrécit peu à peu pour les emplois bien rémunérés et moins bien rémunérés



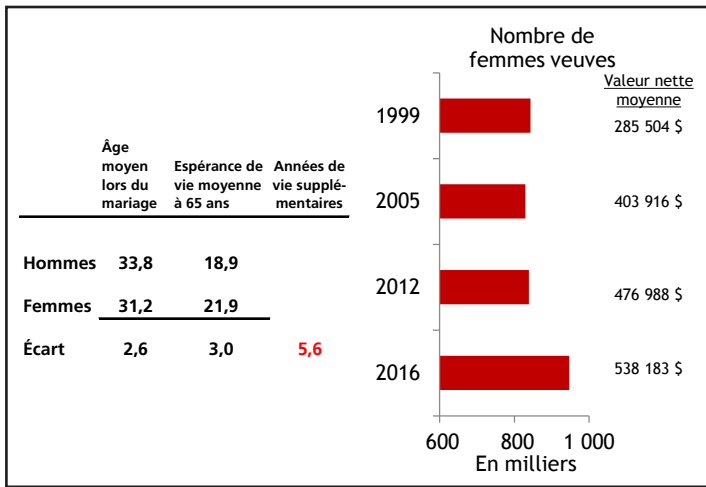
emplois. Les femmes sont plus susceptibles d'occuper un emploi à salaire moindre que les hommes, quoique cette tendance se transforme tranquillement. Depuis la récession, les femmes ont commencé à décrocher davantage d'emplois dans des domaines à salaire élevé. Désormais, près du tiers de ces postes sont occupés par des femmes (graphique 2, à gauche). Reste que les hommes dominent ces emplois (graphique 2, à droite), ce qui démontre l'enracinement de l'écart salarial entre les sexes.

Même en tenant compte de la composition des emplois, l'écart salarial entre les sexes persiste : les femmes gagnent un salaire inférieur à celui des hommes dans plus de 95 % des emplois. La bonne nouvelle? Même si cela s'effectue trop lentement, l'écart se rétrécit, autant dans les postes à salaire élevé que dans les postes à salaire moindre (graphique 3). Le temps passé à l'extérieur du marché du travail a également une incidence sur les écarts de salaire entre les femmes et les hommes. Les femmes sont trois fois plus susceptibles de quitter leur emploi pour prendre soin de leurs proches que les hommes, ce qui s'avère une barrière à l'avancement professionnel¹.

Le facteur de richesse

Les améliorations constantes en ce qui concerne l'engagement des femmes sur le marché du travail ont généré un flux de trésorerie supérieur imputable aux femmes. En fait, dans les familles où une femme

Graphique 4
Les femmes mariées vivent plus longtemps que leur mari (G) et représentent un bassin de richesse grandissant (D)



Sources : Statistique Canada et Banque CIBC

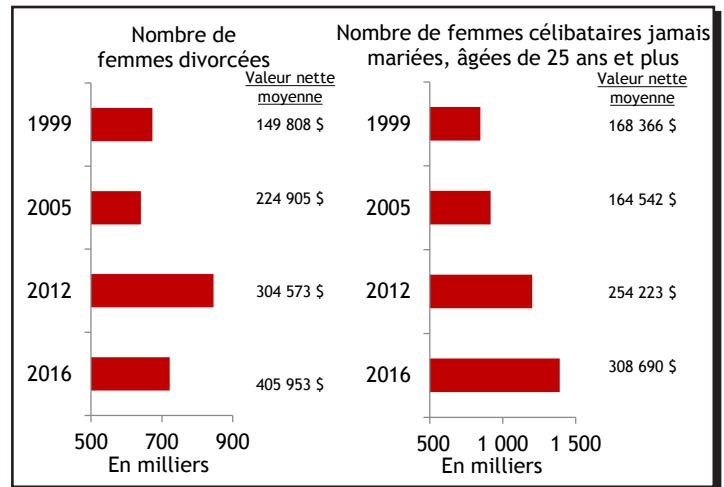
appartenant au principal groupe d'âge actif est employée, le salaire des femmes représente un taux sans précédent de 47 % du revenu familial, soit presque le double du taux des années 1970.

Une autre variable expliquant l'influence grandissante des femmes dans l'économie canadienne se veut la quantité d'actifs financiers entre leurs mains. Des forces démographiques irréversibles indiquent que le pourcentage de valeur nette contrôlée par les femmes connaît une hausse accélérée. Cela est largement attribuable aux femmes mariées et aux veuves.

Bien que l'espérance de vie des cohortes plus âgées ait augmenté au cours des dernières années, parallèlement aux avancées technologiques, les femmes continuent de vivre généralement plus longtemps que les hommes. En outre, les femmes se marient généralement plus tôt que les hommes, et les femmes mariées, qui représentent le plus grand bassin de richesse chez les femmes, sont prédisposées à vivre au moins cinq années de plus que leur mari, ce qui laisse aux femmes un pourcentage de richesse totale non négligeable (graphique 4).

Outre la variable des femmes mariées, la diminution du nombre de femmes divorcées pourrait s'expliquer par le célibat prolongé des femmes (graphique 5). Bien entendu, l'augmentation de la représentation des femmes sur le marché du travail pourrait en être responsable, en plus d'inciter celles-ci à établir de nouvelles priorités en ce qui

Graphique 5
Diminution du nombre de femmes divorcées (G) et célibat prolongé (D)

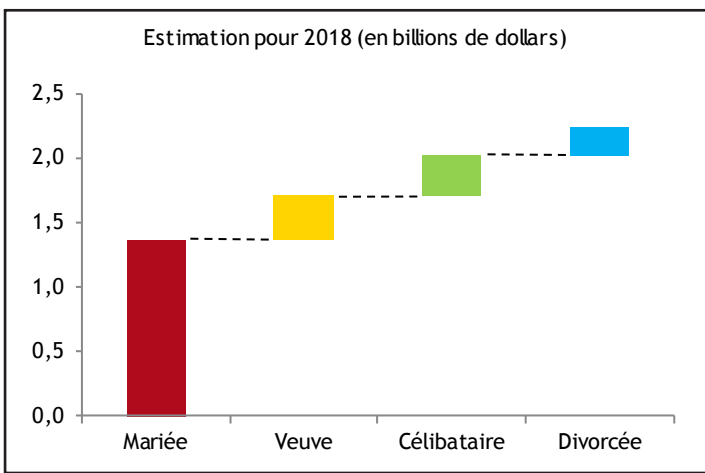


Sources : Statistique Canada et Banque CIBC

concerne la famille et le travail. Même si, en moyenne, la valeur nette d'une femme célibataire tombe en deçà de la valeur nette d'une femme divorcée, la taille de la population de femmes célibataires surpasse largement celle de la population divorcée et représente donc un plus grand pourcentage de la richesse globale. Néanmoins, les femmes mariées ont la part du lion en ce qui concerne le bassin de richesse, et 22 %¹ d'entre elles affirment détenir entièrement les pouvoirs de décision du ménage en matière de placements. De même, on sous-estime probablement le bassin de richesse s'élevant à 1,4 billion de dollars sous le contrôle des femmes mariées, puisque 67 % des femmes rapportent qu'elles sont responsables des décisions de placement à parts égales avec une autre personne.

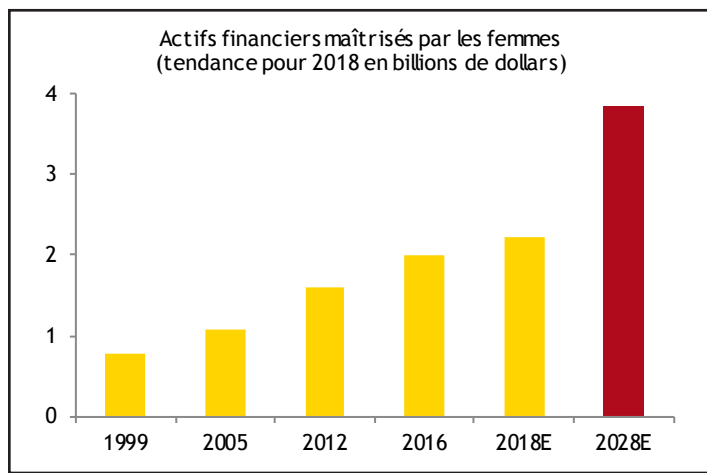
Aujourd'hui, 41 % des femmes (célibataires, divorcées, veuves ou responsables des décisions de placement) contrôlent pas moins de 2,2 billions de dollars en actifs financiers (graphique 6). Et ce nombre est susceptible d'augmenter rapidement, alors que la cohorte de femmes au revenu élevé et retraitées est en croissance. Nous estimons que, d'ici 2028, les femmes contrôleront plus du tiers des actifs financiers totaux, soit un peu moins de 3,8 billions de dollars (en dollars pour 2018), et plus du double si l'on compte les actifs immobiliers (graphique 7). Cette estimation pourrait s'accroître si le rendement des portefeuilles des femmes prend de la valeur et se rapproche de celui de leurs homologues masculins.

Graphique 6
Total des actifs financiers maîtrisés par les femmes



Sources : Statistique Canada et Banque CIBC

Graphique 7
Les femmes maîtriseront 3,8 billions de dollars en actifs financiers d'ici 2028



Sources : Statistique Canada et Banque CIBC

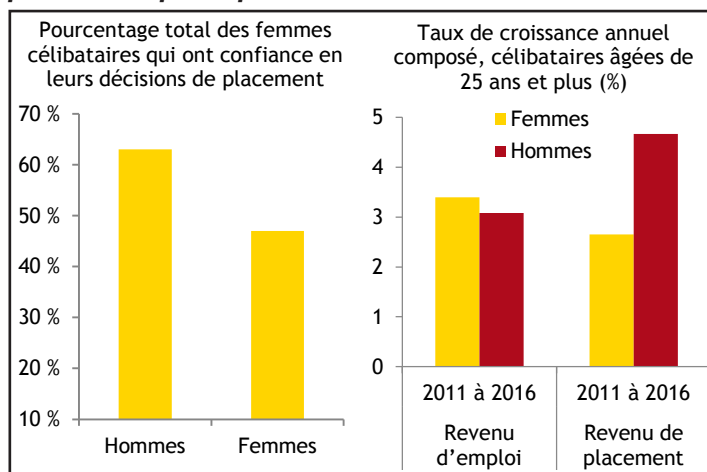
La nécessité d'une nouvelle approche

Le pourcentage grandissant de richesse régie par les femmes pourrait exiger une approche différente en matière de gestion du patrimoine. De nombreuses études mettent en lumière des différences importantes entre les femmes et les hommes en ce qui concerne plusieurs composantes de l'investissement, comme le rendement, l'expérience et la confiance. Le peu d'attention accordée à ces différences pourrait expliquer nos conclusions voulant que les femmes perdent du terrain relativement au revenu de placement.

Le revenu de placement peu optimal s'avère évident en matière de décisions de placement chez les femmes célibataires. Il semble que les femmes célibataires soient moins confiantes que les hommes lors de la prise de

décisions de placement (graphique 8, à gauche). Et bien que la croissance du revenu d'emploi soit à peu près égale chez les hommes et les femmes depuis 2011, ce manque de confiance devient évident lorsque l'on s'attarde au revenu de placement relativement inférieur des femmes. Afin que les femmes optimisent leur revenu de placement, les professionnels de la gestion du patrimoine qui ne tiennent pas compte des différences entre les sexes devront peut-être réviser leur approche.

Graphique 8
Une confiance inférieure entraîne un revenu de placement peu optimal chez les femmes



Sources : Statistique Canada et Banque CIBC

⁽¹⁾ Étude 2019 de la Banque CIBC sur les femmes et la richesse : Du 28 novembre au 6 décembre 2018, un sondage en ligne a été réalisé par Maru/Blue auprès de 4 591 adultes canadiens choisis au hasard qui sont des panélistes de La Voix Maru. Aux fins de comparaison, un échantillon aléatoire de cette taille comporte une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité d'échantillonnage) de plus ou moins 1,3 %, 19 fois sur 20. Les résultats ont été pondérés par niveau de scolarité, âge, sexe et région (et, au Québec, par langue) de manière à refléter la composition de la population, en fonction des données du recensement. Ceci a pour but de veiller à ce que l'échantillon soit le plus représentatif possible de toute la population adulte du Canada. Les écarts entre les totaux sont attribuables aux effets d'arrondis des données.

Marchés mondiaux CIBC inc., CIBC World Markets Corp., CIBC World Markets Plc., CIBC Australia Limited et certaines autres entités de services bancaires aux entreprises et de marchés financiers de la Banque Canadienne Impériale de Commerce exercent leurs activités sous la marque Marchés mondiaux CIBC.

Le présent rapport a été émis et approuvé pour distribution a) au Canada, par Marchés mondiaux CIBC Inc., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), de la Bourse de Toronto, de la Bourse de croissance TSX et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), b) au Royaume-Uni, par CIBC World Markets plc, qui est réglementée par la Financial Services Authority (FSA), c) en Australie, par CIBC Australia Limited, membre de l'Australian Stock Exchange réglementé par l'Australian Securities and Investments Commission (ASIC) (collectivement, la « Banque CIBC ») et d) aux États-Unis soit i) par Marchés mondiaux CIBC inc. à l'intention uniquement des investisseurs institutionnels importants aux États-Unis (tels qu'ils sont définis dans le règlement 15a-6 de la Securities and Exchange Commission) ou ii) par CIBC World Markets Corp., membre de la Financial Industry Regulatory Authority. Les investisseurs institutionnels importants aux États-Unis qui reçoivent le présent rapport de Marchés mondiaux CIBC inc. (le courtier au Canada) sont tenus d'effectuer les transactions (autres que la négociation de leurs termes) sur des titres faisant l'objet de ce rapport par l'intermédiaire de CIBC World Markets Corp. (le courtier aux États-Unis).

Ce rapport est publié à titre d'information seulement, à l'intention des investisseurs institutionnels et des clients de détail de Marchés mondiaux CIBC au Canada, et ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres mentionnés dans un territoire où pareille offre ou sollicitation est interdite. Le présent document de même que les produits et renseignements qui y sont présentés ne sont pas destinés à l'usage des investisseurs privés au Royaume-Uni. Ces investisseurs ne pourront ni conclure de convention ni acheter les produits mentionnés dans le présent document auprès de CIBC World Markets plc. Les commentaires et les points de vue exprimés dans le présent document visent à répondre aux intérêts généraux des clients de gros de CIBC Australia Limited.

Le présent rapport ne tient pas compte des objectifs de placement, de la situation financière ni des besoins spécifiques d'un client particulier de CIBC. Avant de prendre une décision de placement sur la base de l'information contenue dans le présent rapport, le lecteur est invité à en évaluer le bien-fondé en tenant compte de ses besoins et objectifs de placement particuliers, de même que de sa situation financière. La Banque CIBC vous recommande également de communiquer avec l'un de ses conseillers à la clientèle établi dans votre territoire pour en discuter. Les niveaux et les bases d'imposition pouvant varier, toute mention dans le présent rapport de l'incidence fiscale d'un placement ne saurait être interprétée comme un conseil de nature fiscale; comme pour toute opération pouvant avoir des conséquences fiscales, les clients ont intérêt à s'adresser à leur propre conseiller fiscal. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs.

Les renseignements et les données statistiques du présent document proviennent de sources que nous estimons fiables, mais nous ne pouvons en garantir ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni la fiabilité. Toutes les estimations et opinions qui y sont formulées constituent des jugements en date du présent rapport et sont sous réserve de modifications sans préavis. Le présent rapport peut contenir des adresses de sites Web sur Internet ou des hyperliens menant à de tels sites. La Banque CIBC n'a pas analysé les sites Web Internet liés appartenant à des tiers et décline toute responsabilité en ce qui concerne leur contenu. Ces adresses ou hyperliens sont exclusivement fournis pour la commodité et l'information du lecteur, et le contenu des sites Web de tiers liés n'est d'aucune manière intégré au présent document. Les destinataires qui choisissent d'accéder à ces sites Web de tiers ou de suivre ces hyperliens le font à leur propre risque.

© Marchés mondiaux CIBC inc., 2019. Tous droits réservés. L'utilisation, la distribution, la reproduction et la publication du présent rapport sans l'autorisation écrite préalable de Marchés mondiaux CIBC inc. sont interdites par la loi et peuvent donner lieu à des poursuites judiciaires.